



caldora bruno  
53 rue de Lissandre

13014 MARSEILLE

## ATTESTATION D'ASSURANCE

### DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés, **Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce**, société de courtage d'Assurances – 14 rue de Clichy 75009 Paris - certifions avoir souscrit un contrat d'assurance de **Responsabilité Civile Professionnelle** n°120.135.363 auprès de la Compagnie MMA Entreprise et ce, pour le compte des Enseignants titulaires d'un Brevet d'Etat, d'un diplôme ou d'un certificat d'enseignement contre rémunération reconnu par l'Etat.

Ce contrat est une police d'assurance à adhésion facultative et nous certifions que la personne désignée ci-dessous a adhéré à cette police et qu'à ce titre, elle bénéficie des garanties du contrat.

NOM et Prénoms : caldora bruno

Cette attestation ne saurait entraîner l'Assureur au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Etablie pour servir et valoir ce que de droit pour la période du 01/10/2020 00:00 au 30/09/2021

Fait à Paris, le 21/09/2020

A.I.A.C. – Société Anonyme au capital de 300.000 € - CCP Paris 468 91 Z – Siret 784 199 291 00021 – APE 672Z

## Reçu

Nous soussignés Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce, société de courtage d'Assurances – 14, rue de Clichy 75009 Paris - certifions avoir reçu la somme de **95 €** de caldora bruno en paiement de la prime du contrat d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle des Enseignants titulaires d'un Brevet d'Etat, d'un diplôme ou d'un certificat d'enseignement contre rémunération reconnu par l'Etat, souscrit auprès de MMA Entreprise, sous le numéro 120.135.363, pour la période du 01/10/2020 00:00 au 30/09/2021

Fait à Paris, le 21/09/2020